

Daniel Carrière
8, Allée des Bellias
93-Drancy-France

Le 4 Novembre 1979

Monsieur Le Gony
ONUDI à Vienne

Cher Monsieur,

Suite à l'entretien que j'ai eu le 3 courant avec Monsieur Delorme du Ministère de l'Industrie à Paris, au sujet de la réunion sur "le transfert des connaissances" qui doit avoir lieu du 27 novembre au 1er décembre, je ne permetts d'attirer votre attention sur les points suivants:

1) Monsieur Delorme désirerait avoir:

- la liste des personnes ayant accepté de participer, à ce jour, à la réunion;
- l'emploi du temps projeté pour la rencontre.

2) Monsieur Bernard-Avocat, rencontré par Monsieur Delorme, vous adressera son exposé le 9 Novembre.

3) Voudries vous préciser à Monsieur Delorme le nombre de pages à traduire pour la réunion, afin qu'il puisse prendre des dispositions en conséquence.

4) Une rencontre est prévue par Monsieur Delorme pour le 17 Novembre entre le service de Presse des Nations Unies et celui du Ministère de l'Industrie, à laquelle j'assisterai. Elle aura pour objectif la campagne de presse. Je prends contact à ce sujet avec le Service de Presse des Nations Unies.

5) Une autre rencontre est organisée par Monsieur Delorme pour que je puisse m'entretenir avec quelques représentants de l'industrie automobile pour mieux cerner leurs attentes.

6) M. Delorme a manifesté son inquiétude sur quelques points de préparation

et notamment sur l'organisation de tables rondes. Je crois l'avoir convaincu de limiter éventuellement celles-ci à des thèmes précis et pratiques tels :

- Les entraves et les incitations aux échanges (contrats ou accords)
- L'information sur les industries pré-existantes (qui fait quoi?)
- Le rôle et les tâches spécifiques de l'ONUDI.

7) Pour l'organisation matérielle de la réunion et particulièrement du lieu de rencontre (UNESCO), Monsieur Delorme espère que vous avez pris toutes les dispositions à partir de Vienne, car lui ne peut rien faire à ce sujet.

J'ai indiqué à Monsieur Delorme que je vous tiendrais au courant de ces différents points. Je ne tiens à votre disposition pour faciliter à Paris la coordination. Comme convenu je serai à Vienne le 13 Novembre dans la matinée. Mais d'ici là vous pouvez me joindre notamment du 6 au 9 au Chateau de la Muette où se tient la réunion du CD OCDE sur "Choix et Adaptation des technologies".

Veuillez agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

D. Carrière

PS : Ci-joint un additif à
ma note du 25 oct. 72
que j'aurais faite à Vienne

MONSIEUR GARNIER

Paris, le 1er Novembre 1972

ADDITIF à la note du 10 octobre 1972-Vienne

ERRATUM : Sur la note précédente, il faut lire en page 1, paragraphe 3 ligne 6 et en page 6, paragraphe 1 ligne 2 "Conformité" au lieu de "conformation".

PRÉCISIONS SUR LES TACHES DE L'ONU

A la question "Quelles peuvent être les tâches de l'ONU dans ce contexte?" s'agissant de contrats internationaux de coopération, d'accords de licences ou mieux encore de co-construction internationale d'entreprises industrielles, nous avons répondu par une énumération de tâches dont l'ordre pourrait faire l'instigatrice ou la réalisatrice.

Il nous paraît nécessaire d'expliquer ce que nous avons appelé "un soutien de démonstration, la stimulation et la co-construction pour des accords entre des entreprises appartenant à des systèmes politico-démocratiques et à des stades de développement différents".

Mouvement de démonstration

Des relations entre des entreprises industrielles des pays industrialisés et des pays en voie d'industrialisation se sont, dans certains cas et depuis quelques années, mis en place sous de formes différentes. Ces expériences sont généralement mal connues car elles sont généralement dispersées et ponctuelles. Elles tiennent au hasard des rencontres de quelques hommes d'affaires ou à des rencontres fortuites d'intérêt—quelques fois approfondie de façon très empirique. Cette approche est pourtant riche d'enseignements et nécessite d'être mieux connue pour atteindre à la démonstration et à la multiplication des relations inter-entreprises réussies.

Pour atteindre cet objectif il convient d'analyser sur nivous des services d'achats, de méthodes et technico-économiques des entreprises concernées la réalité des accords qui les réparent. C'est le moyen de mieux cerner les motivations, les obstacles et les incitations qui font la réussite ou l'échec de ces accords. On peut envisager pour faire cette analyse de partir de quelques produits (pièces, sous-ensembles ou ensembles de l'industrie automobile par exemple) de quelques entreprises.

Cette analyse aurait valeur de démonstration et permettrait de connaître les acteurs et les facteurs réels d'une véritable coopération internationale d'entreprises industrielles. Elle ne disparaîtrait pas de confronter son résultat aux tableaux des interdépendances industrielles et au calcul économique.

En proposant cela et en le facilitant, l'ONUDI contribuerait largement à sortir d'une politique du tâtonnement au coup par coup ou d'une politique trop globale et trop influencée² le calcul et l'évaluation économique. Cette démonstration tout en fournissant des indicateurs nouveaux sur les relations industrielles internationales permettrait en ordre de faire connaître les échos ou les réactions pour déclencher des choix et des adaptations nécessaires.

Mouvement de stimulation

Tous les groupes sociaux et professionnels de l'industrie sont concernés par les relations industrielles internationales et à plus forte raison par la coopération industrielle internationale. La stimulation doit être entreprise au niveau de tous ces groupes en leur place entre ce que nous appelons l'état de développement et l'état de satisfaction industrielle. Cela signifie que branch par branch, groupes sociaux par groupes sociaux l'en pulse donner des idées de réflexions et d'actions pour les personnels d'entreprises.

Il est d'autre part évident que le mouvement de démonstration précédent peut avoir d'heureuses répercussions sur le mouvement de stimulation³ qu'il peut s'accompagner d'un mouvement d'incitation à tous les niveaux de l'entreprise et de son environnement.

La stimulation c'est aussi informer d'une manière adaptée. Dans l'industrie l'information technique-économique est de première importance. Aussi il convient de trouver le moyen de savoir où fait du fer l'UNI ?

Mouvement de confortation

Dans les relations industrielles internationales le confortation par les organismes financiers ou par les gouvernements n'est pas suffisant. Les capacités d'adaptation, d'intégration et de transfert technique du savoir faire et des connaissances notamment sont assez mal appréciées et garanties. Il existe des craintes et des méfiances, légitimes ou non, qui ne facilitent pas la préparation d'une véritable coopération internationale d'entreprises industrielles.

Ainsi l'ONUDI pourrait-il trouver le moyen de se porter garant d'accords inter-entreprises et ainsi suggerer un label de qualité d'accord de coopération industrielle internationale.